

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Bloc 1

Cours obligatoires

DROI1108-1	<i>Introduction au droit privé</i> - Pascale LECOCQ	Q1	50	10	-	7
DROI1307-1	<i>Introduction au droit public</i> - Christian BEHRENDT - [15h AUTR]	Q2	60	-	[+]	7
DROI1106-2	<i>Introduction au droit pénal et à la criminologie</i> - Partim 1 - Adrien MASSET - Partim 2 - Adrien MASSET	Q1	30 15	15 -	-	5
DROI1104-3	<i>Les institutions judiciaires</i> - Partim 1 - Frédéric GEORGES - Partim 2 - Frédéric GEORGES	Q1	30 15	- 15	-	5
SPOL1103-1	<i>Histoire politique belge</i> - Geoffrey GRANDJEAN	Q2	60	-	-	6
ECON2289-1	<i>Introduction à l'analyse microéconomique</i> - Fabienne FECHERBOURGEOIS	Q1	30	12	-	3
ECON2294-1	<i>Economie politique générale- Macroéconomie</i> - Fabienne FECHERBOURGEOIS	Q2	30	15	-	3
Corequis : ECON2289-1 - Introduction à l'analyse microéconomique						
PHIL1102-1	<i>Introduction à la philosophie du droit</i> - Edouard DELRUELLE	Q2	45	-	-	5
PHIL0084-1	<i>Logique et théorie de l'argumentation juridique et politique, Partim 1</i> - Bruno LECLERCQ	Q1	20	-	-	3
SOCI1106-1	<i>Introduction à la sociologie et aux enjeux du numérique</i> - Christophe DUBOIS, Frédéric SCHOENAERS - [6h REPE]	Q2	30	-	[+]	4
PSYC0100-4	<i>Psychologie</i> - Fabienne GLOWACZ	Q2	30	-	-	3
Régime transitoire :						
DROI1282-2	<i>Méthodologie de l'interprétation juridique</i> - Pierre MOREAU - [15h AUTR]	Q2	-	-	[+]	2

Cours au choix

Maîtrise d'une première langue juridique autre que le français

Choisir un cours de langue parmi :

LANG0030-1	<i>Allemand, Langue usuelle et juridique</i> (allemand) - Françoise CARL	TA	90	-	-	6
LANG0031-1	<i>Néerlandais, Langue usuelle et juridique</i> (néerlandais) - Pierre GERON, Isabelle VAN DEN HOVE	TA	90	-	-	6
LANG0051-1	<i>Anglais, Langue usuelle et juridique</i> (anglais) - Frédéric DEPAS, Pierre GERON, Kevin HEYERES, Caroline HOUGARDY, Estelle OGER	TA	90	-	-	6

Choisir un cours en aperçu des options parmi :

DROI1114-1	<i>Séminaire de lecture</i> - Kathleen LEMAL, Laurence LIEVEN, Michel PETERS, Yves ROGISTER - [30h SEM]	TA	-	-	[+]	3
SPOL1101-1	<i>Introduction à la science politique, Partim 1</i> - Jérôme JAMIN - Suppl : Maxime COUNET	Q1	30	-	-	3
CRIM3093-1	<i>Introduction à l'analyse du phénomène criminel</i> - Michaël DANTINNE	Q1	30	-	-	3
DROI1311-1	<i>Séminaire de lecture en allemand</i> - Frédéric BOUHON, Michel PETERS - [30h SEM] <i>Remarque</i> : nombre d'étudiants limité à 20	TA	-	-	[+]	3
DROI1312-1	<i>Séminaire de lecture en anglais</i> - Michel PETERS, John WILEUR - [30h SEM] <i>Remarque</i> : nombre d'étudiants limité à 40	TA	-	-	[+]	3

DROI1313-1 *Séminaire de lecture en néerlandais* - Michel PETERS, Sofie ROYER, Pieter VAN CLEYNENBREUGEL - [30h SEM] TA - - [+] **3**

Remarque : nombre d'étudiants limité à 20

Coordination des cours de Séminaire de lecture : Michel PETERS

Bloc 2

Cours obligatoires

DROI2358-1 *Théorie générale des obligations* - Christine BIQUET TA 95 25 - **10**

Prérequis :

DROI1108-1 - Introduction au droit privé

DROI1501-1 *Introduction aux libéralités et successions* - Pierre MOREAU Q2 15 - - **2**

Prérequis :

DROI1108-1 - Introduction au droit privé

Corequis :

DROI2358-1 - Théorie générale des obligations

Remarque : corequis : DROI2358-1 ou DROI8008-6

DROI1203-4 *Droit constitutionnel* - Christian BEHRENDT - [15h Lect.] TA 75 - [+] **8**

Prérequis :

DROI1307-1 - Introduction au droit public

DROI1295-1 *Droit pénal général* - Vanessa FRANSSSEN Q2 30 15 - **4**

Prérequis :

DROI1106-2 - Introduction au droit pénal et à la criminologie

DROI8010-1 *Droit institutionnel européen* - Jonathan WILDEMEERSCH Q1 36 - - **4**

Prérequis :

DROI1307-1 - Introduction au droit public

DROI1296-1 *Méthodologie : application du droit, recherche documentaire et intelligence artificielle* - Pierre MOREAU - Suppl : Marjory DRAPIER Q1 30 15 - **4**

Remarque : le cours DROI1282-1 Méthodologie de l'interprétation juridique doit avoir été réussi en tant que prérequis

Remarque : à partir de l'année 2023-2024, le cours DROI1296-1 Méthodologie de l'application du droit... sera remplacé par un nouveau cours de Méthodologie juridique.

DROI1102-2 *Droit romain* - JeanFrançois GERKENS Q1 60 - - **5**

Prérequis :

DROI1108-1 - Introduction au droit privé

DROI1103-1 *Histoire du droit* - Wim DECOCK - [15h Lect.] Q2 36 - [+] **4**

Prérequis :

DROI1108-1 - Introduction au droit privé

Corequis :

DROI1102-2 - Droit romain

DROI1202-2 *Théories du droit* - Nicolas THIRION - [15h Lect.] Q2 45 - [+] **5**

Prérequis :

PHIL1102-1 - Introduction à la philosophie du droit

DROI1307-1 - Introduction au droit public

Cours au choix

Maîtrise d'une première langue juridique autre que le français

Choisir un cours de terminologie juridique et analyse de textes parmi :

DROI1205-1 *Terminologie juridique et analyse de textes en langue allemande* - Frédéric BOUHON Q1 24 - - **3**

Prérequis :

LANG0030-1 - Allemand

DROI1211-1 *Terminologie juridique et analyse de textes en langue anglaise* - François VAN DER MENSBRUGGHE Q1 24 - - 3
Prérequis :
 LANG0051-1 - Anglais

DROI1212-1 *Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise* - YvesHenri LELEU - Suppl : Bertel DE GROOTE Q2 24 - - 3
Prérequis :
 LANG0031-1 - Néerlandais

Choisir un cours de pratique d'une langue juridique autre que le français parmi :

LANG9902-1 *Pratique de la langue juridique allemande* - Françoise CARL Q2 - 15 - 2
Prérequis :
 LANG0030-1 - Allemand

LANG9901-1 *Pratique de la langue juridique anglaise* - Frédéric DEPAS, Kevin HEYERES, Caroline HOUGARDY, Estelle OGER, Mercylène Rayola ORODO Q2 - 15 - 2
Prérequis :
 LANG0051-1 - Anglais

LANG9903-1 *Pratique de la langue juridique néerlandaise* - Liliane GEHLEN Q1 - 15 - 2
Prérequis :
 LANG0031-1 - Néerlandais

Choisir une option parmi :

Remarque : toutes les options donnent accès au Master en Droit. Les étudiants qui n'auront pas suivi l'option Pratique du droit en bachelier devront reprendre un Travail écrit en droit en master.

Option Pratique du droit

DROI7001-1 *Introduction pratique aux droits de l'homme* - Frédéric BOUHON Q1 - 20 - 3
Prérequis :
 DROI1307-1 - Introduction au droit public
Corequis :
 DROI1203-4 - Droit constitutionnel

DROI7002-1 *Introduction à la pratique du droit des contrats et de la responsabilité* - Christine BIQUET, Benoît KOHL - Suppl : Stéphanie BLAVIER, Bernard CEULEMANS, Eric POTTIER Q2 - 20 - 3
Prérequis :
 DROI1108-1 - Introduction au droit privé
Corequis :
 DROI2358-1 - Théorie générale des obligations

Remarque : corequis : DROI2358-1 ou DROI8008-6

DROI1209-3 *Compréhension, analyse et écriture de textes juridiques* - Frédéric BOUHON, Vanessa FRANSSSEN, Pierre MOREAU, Michel PETERS, Patrick WAUTELET - [30h SEM] TA - - [+] 3

Prérequis :
 DROI1106-2 - Introduction au droit pénal et à la criminologie
 DROI1108-1 - Introduction au droit privé
Corequis :
 DROI1296-1 - Méthodologie : application du droit, recherche documentaire et intelligence artificielle

Remarque : le cours DROI1282-1 Méthodologie de l'interprétation juridique doit avoir été réussi en tant que prérequis

Option Science Politique

Remarque : l'option Science politique permet l'accès direct au Master en sciences politiques à finalité spécialisée.

STAT0002-2 *Statistique descriptive* - Philippe LAMBERT Q1 20 10 - 3

METO0820-1 *Initiation à la méthodologie des sciences sociales, théorie -* Q2 30 - - 3
Nicolas JACQUET, Didier VRANCKEN

Parmi les deux cours suivants, prendre le cours d'introduction à la science politique sauf s'il a déjà été crédité en B1 :

SPOL1101-1 *Introduction à la science politique, Partim 1 - Jérôme JAMIN - Suppl :* Q1 30 - - 3
Maxime COUNET

SPOL0021-1 *Principes et fonctionnement de l'Union européenne -* Quentin MICHEL Q2 30 - - 3

Option Criminologie

Remarque : l'option Criminologie permet l'accès direct au Master en criminologie, moyennant l'ajout, en master, de cours déterminés en fonction du cursus antérieur de chaque étudiant, en lieu et place des cours de droit dont l'intéressé serait dispensé (droit pénal, procédure pénale).

PSYC0921-1 *Psychologie criminologique -* Fabienne GLOWACZ Q2 30 - - 4

CRIM3097-3 *Introduction à la criminalistique et à la médecine légale -* Philippe BOXHO Q1 15 - - 2

Parmi les deux cours suivants, prendre le cours d'introduction à l'analyse du phénomène criminel, sauf s'il a déjà été crédité en B1 :

CRIM3093-1 *Introduction à l'analyse du phénomène criminel -* Michaël DANTINNE Q1 30 - - 3

CRIM3098-1 *Introduction à la victimologie -* Serge GARCET Q1 30 - - 3

Option Langues et mobilité

L'option est validée dès lors que l'étudiant a réussi au moins 19 crédits de cours repris sous les modules suivants.

Module Langues

Les étudiants qui, par le choix de l'option Langues, ont démontré leurs compétences linguistiques dans deux langues juridiques autres que le français, dont le néerlandais, sont dispensés de l'obligation de suivre un cours de Lecture de textes juridiques dans une 2^e langue (obligatoire au Bloc 3 - 3 cr.).

Maîtrise d'une première langue juridique autre que le français

Choisir un cours de droit parmi :

Remarque : le jury se réserve le droit d'équilibrer les groupes entre les cours de droit en respectant le choix de langue de l'étudiant. Le cas échéant, il sera procédé à un tirage au sort.

DROI1601-2 *Bijzondere vraagstukken in Personen- en familierecht, Q1* Q1 15 - - 2
(néerlandais) - Deirdre VAN GRUNDERBEECK

Corequis :

DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise
LANG9903-1 - Pratique de la langue juridique néerlandaise

DROI1601-1 *Bijzondere vraagstukken in Personen- en familierecht, Q2* Q2 15 - - 2
(néerlandais) - Deirdre VAN GRUNDERBEECK

Corequis :

DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise
LANG9903-1 - Pratique de la langue juridique néerlandaise

DROI1701-1 *The Law of Nationality (anglais) -* Patrick WAUTELET Q2 15 - - 2

Corequis :

DROI1211-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue anglaise
LANG9901-1 - Pratique de la langue juridique anglaise

DROI3001-1 *Introduction to the Laws of War (anglais) -* Christophe DEPRez Q2 15 - - 2

Corequis :

DROI1211-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue anglaise
LANG9901-1 - Pratique de la langue juridique anglaise

Maîtrise d'une seconde langue juridique autre que le français

LANG0051-2 *Anglais (anglais)* TA 7
- *Langue usuelle et juridique -* Frédéric DEPAS, Pierre GERON, 90 - -

	Kevin HEYERES, Caroline HOUGARDY, Estelle OGER - <i>Supplément en seconde langue</i> - Frédéric DEPAS, Pierre GERON, Kevin HEYERES, Caroline HOUGARDY, Estelle OGER - [15h Lect.]	-	-	[+]	
LANG0031-2	<i>Néerlandais</i> (néerlandais) - <i>Langue usuelle et juridique</i> - Pierre GERON, Isabelle VAN DEN HOVE - <i>Supplément en seconde langue</i> - Pierre GERON, Isabelle VAN DEN HOVE - [15h Lect.]	TA	90	-	7
				[+]	

Module Mobilité (sélection sur dossier)

Programme Maastricht : les cours sont suivis à Maastricht University. Le nombre de places étant limité, une sélection sera organisée durant la 1^{re} semaine de la rentrée. Les étudiants sélectionnés sont dispensés de suivre le cours de terminologie juridique et de pratique d'une langue juridique autre que le français (B2), de droit institutionnel européen (B2), de droit matériel européen (B3) et un cours de droit en langue (B3).

HULG0098-1	<i>European Union Law : Foundations</i> (anglais)	-	-	-	6
------------	---	---	---	---	---

Choisir 2 cours parmi :

HULG0104-1	<i>Comparative Government</i> (anglais)	-	-	-	6
HULG0164-1	<i>States, Market and European Integration</i> (anglais)	-	-	-	6
HULG0172-1	<i>Comparative Contract Law</i> (anglais)	-	-	-	6
HULG0173-1	<i>European Tort Law</i> (anglais)	-	-	-	6

[...] ou un autre cours de droit comparé proposé par le programme du bachelier en droit européen de l'Université de Maastricht sur autorisation du jury.

La Faculté offre aux étudiants de l'option Langues et mobilité la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Université de Gand dans le cadre d'un accord Erasmus Belgica. Le nombre de places étant limité, une sélection est organisée au début de la 2^e année durant la première semaine de la rentrée. Les étudiants sélectionnés devront obligatoirement suivre le cours de Terminologie juridique et analyse de textes et le cours de Pratique de la langue juridique organisés en langue néerlandaise.

Cours supplémentaires facultatifs (hors programmes)

LANG6007-1	<i>Préparation à la lecture de textes juridiques en néerlandais</i> (néerlandais) - Liliane GEHLEN	Q2	30	-	3
------------	---	----	----	---	---

Ce cours facultatif s'adresse aux étudiants dont les connaissances en néerlandais sont rudimentaires, pour leur permettre d'anticiper la préparation au test final figurant au Bloc 3. Ce cours ne figure pas dans le PAE et la note obtenue à l'épreuve test est sans conséquence sur la délibération : la réussite n'entraîne pas l'acquisition de crédits ; la non-réussite n'a aucune incidence sur la situation de l'étudiant au regard de son financement.

Bloc 3

Cours obligatoires

DROI0954-1	<i>Droit administratif et principes de contentieux administratif</i> - Michel PÂQUES Prérequis : DROI1203-4 - Droit constitutionnel	Q1	60	-	5
DROI8009-1	<i>Droit du procès civil</i> - Hakim BOULARBAH Prérequis : DROI1104-3 - Les institutions judiciaires	Q1	60	-	5
DROI8018-1	<i>Droit économique</i> - Nicolas THIRION Prérequis : DROI2358-1 - Théorie générale des obligations <i>Remarque :</i> prérequis : DROI2358-1 ou DROI8008-6	Q1	60	-	5
DROI8011-4	<i>Droit matériel européen</i> - Pieter VAN CLEYNENBREUGEL Corequis : DROI8010-1 - Droit institutionnel européen	Q1	40	10	5
DROI2359-1	<i>Droit du travail et de la sécurité sociale</i> - Quentin DETIENNE,	Q1	75	-	6

ÉFER

Prérequis :

DROI2358-1 - Théorie générale des obligations

Corequis :

DROI0954-1 - Droit administratif et principes de contentieux administratif

Remarque : prérequis : DROI2358-1 ou DROI8008-6

DROI2201-4 *Contrats spéciaux* - Benoît KOHL Q2 30 15 - 4

Prérequis :

DROI2358-1 - Théorie générale des obligations

Remarque : prérequis : DROI2358-1 ou DROI8008-6

DROI8041-1 *Droit des biens* Q2 5

- *Fondements* - Pascale LECOCQ 32 - -

- *Classes inversées* - Pascale LECOCQ - [4h AUTR] 13 - [+]

- *Notions de droits intellectuels* - Bernard VANBRABANT 15 - -

Prérequis :

DROI1501-1 - Introduction aux libéralités et successions

DROI8042-1 *Droit des personnes et des familles* Q2 6

- *Les personnes* - YvesHenri LELEU 10 - -

- *Les enfants* - YvesHenri LELEU - Suppl : Géraldine MATHIEU 40 - -

- *Les familles* - YvesHenri LELEU 10 - -

- *Le patrimoine des couples* - YvesHenri LELEU - [15h E-Lrng] - - [+]

Prérequis :

DROI1501-1 - Introduction aux libéralités et successions

DROI2358-1 - Théorie générale des obligations

Remarque : prérequis : DROI2358-1 ou DROI8008-6

DROI2355-1 *Procédure pénale* - Olivier MICHIELS Q2 30 15 - 4

Prérequis :

DROI1295-1 - Droit pénal général

DROI1104-3 - Les institutions judiciaires

Cours au choix

Maîtrise d'une première langue juridique autre que le français

Choisir un cours de droit parmi :

L'étudiant poursuit le choix de la 1re langue autre que le français opéré au bloc 2. Le jury se réserve le droit d'équilibrer les groupes entre les cours de droit. Le cas échéant, il sera procédé à un tirage au sort.

DROI8030-2 *Zivilprozessrecht, Sonderfragen* (allemand) - André HENKES Q2 15 - - 2

Prérequis :

DROI1205-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue allemande

DROI1601-2 *Bijzondere vraagstukken in Personen- en familierecht, Q1* (néerlandais) - Q1 15 - - 2

Deirdre VAN GRUNDERBEECK

Prérequis :

DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise

LANG9903-1 - Pratique de la langue juridique néerlandaise

DROI1601-1 *Bijzondere vraagstukken in Personen- en familierecht, Q2* (néerlandais) - Q2 15 - - 2

Deirdre VAN GRUNDERBEECK

Prérequis :

DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise

LANG9903-1 - Pratique de la langue juridique néerlandaise

DROI8044-1 *Handicap en sociaal recht* (néerlandais) - Tim OPGENHAFFEN Q2 15 - - 2

Prérequis :

DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise

LANG9903-1 - Pratique de la langue juridique néerlandaise

Corequis :

DROI2359-1 - Droit du travail et de la sécurité sociale

Remarque : corequis : DROI2359-1 ou DROI1297-1

DROI1701-1	<i>The Law of Nationality</i> (anglais) - Patrick WAUTELET	Q2	15	-	-	2
	Prérequis : DROI1211-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue anglaise LANG9901-1 - Pratique de la langue juridique anglaise					
DROI3001-1	<i>Introduction to the Laws of War</i> (anglais) - Christophe DEPREZ	Q2	15	-	-	2
	Prérequis : DROI1211-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue anglaise LANG9901-1 - Pratique de la langue juridique anglaise					

Maîtrise d'une seconde langue juridique autre que le français

Choisir un cours de lecture de textes dans une deuxième langue autre que le français, le néerlandais étant obligatoire si l'étudiant a fait le choix de l'anglais ou de l'allemand comme première langue :

LANG3002-1	<i>Lecture de textes juridiques en néerlandais, Q1</i> (néerlandais) - Catherine PEETERS	Q1	30	-	-	3
LANG3002-2	<i>Lecture de textes juridiques en néerlandais, Q2</i> (néerlandais) - Catherine PEETERS	Q2	30	-	-	3
LANG3003-1	<i>Lecture de textes juridiques en anglais</i> (anglais) - Kevin HEYERES	Q1	30	-	-	3
	Prérequis : DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise					
LANG3004-1	<i>Lecture de textes juridiques en allemand</i> (allemand) - Françoise CARL	TA	30	-	-	3
	Prérequis : DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise					

Remarque : les étudiants de l'option Langues et mobilité sont dispensés de ce cours s'ils ont démontré leur maîtrise de deux langues juridiques autres que le français, dont le néerlandais. En ce cas, les crédits en dispense sont compensés par le cours de Lecture des comptes annuels.

Poursuite de l'option choisie parmi :

Option Pratique du droit

DROI1401-1	<i>Lecture des comptes annuels</i> - Wilfried NIESSEN	Q2	20	-	-	3
	Prérequis : ECON2289-1 - Introduction à l'analyse microéconomique ECON2294-1 - Economie politique générale- Macroéconomie Corequis : DROI8018-1 - Droit économique					
DROI1315-1	<i>Etude pluridisciplinaire de cas</i> - Arianne SALVÉ	Q2	-	18	-	3
	Prérequis : DROI1295-1 - Droit pénal général DROI1203-4 - Droit constitutionnel DROI1104-3 - Les institutions judiciaires Corequis : DROI8018-1 - Droit économique DROI2201-4 - Contrats spéciaux DROI0954-1 - Droit administratif et principes de contentieux administratif DROI8042-1 - Droit des personnes et des familles DROI8009-1 - Droit du procès civil DROI2359-1 - Droit du travail et de la sécurité sociale					
	Remarque : corequis : DROI2359-1 ou DROI1297-1					
DROI8001-2	<i>Travail écrit en droit</i> - Christian BEHRENDT, Christine BIQUET, Rodrigue CAPART, Jacques CLESSE, Fleur COLLIENNE, Quentin CORDIER, Fanny CREVECOEUR, Joëlle DECHARNEUX, Marie FORTHOMME, Ariane FRY, François GADISSEUR, Elodie GALAND, Briec GEUZAIN, Déborah GOL, Delphine GRISARD, Nathalie IOUCK, Aurore JANSEN,	TA	-	-	[+]	4

Fabienne KÉFER, Ludivine KERZMANN, Benoît KOHL,
 Evelyne LANGENAKEN, Julie LARUELLE, Pascale LECOQ,
 Olivier MICHIELS, Charlotte MUSCH, David PASTEGER, Michel PETERS,
 Fanny ROZENBERG, Arianne SALVÉ, Marie SERVAIS, Vincent THIRY,
 Pieter VAN CLEYNENBREUGEL, Nadège VANCRAYEBECK, Zoé VROLIX,
 Patrick WAUTELET, Audrey ZIANS - [30h TD]

Prérequis :

DROI1209-3 - Compréhension, analyse et écriture de textes juridiques
 DROI1296-1 - Méthodologie : application du droit, recherche documentaire et intelligence artificielle
 DROI1203-4 - Droit constitutionnel
 DROI2358-1 - Théorie générale des obligations

Remarque : prérequis : DROI2358-1 ou DROI8008-6

Coordination : Michel PETERS

Ou (sur sélection)

DROI1341-1 *Concours de plaidoirie bilingue français/néerlandais en droit des contrats* Q1 - - [+] 4
 (sur sélection) - Benoît KOHL - [30h AUTR]

Corequis :

DROI2201-4 - Contrats spéciaux

Option Science Politique

SPOL2330-2 *Méthodologie en science politique (théorie)* - Céline PAROTTE Q1 30 15 - 5

SPOL1203-2 *Introduction aux relations internationales* - Sébastian SANTANDER - Q2 60 - - 5
 Suppl : Liridon LIKA

Option Criminologie

CRIM1203-1 *Prévention et politiques publiques de sécurité* Q2 5
 - Partim 1 - Sophie ANDRÉ 30 - -
 - Partim 2 - Sophie ANDRÉ 15 - -

CRIM4121-1 *Pénologie : cadres normatifs et institutionnels* Q2 5
 - Partim 1 - Vincent SERON 30 - -
 - Partim 2 - Vincent SERON 15 - -

Option Langues et mobilité

L'option est validée dès lors que l'étudiant a réussi au moins 19 crédits de cours repris sous les modules suivants.

Module Langues

Les étudiants qui, par le choix de l'option Langues, ont démontré leurs compétences linguistiques dans deux langues juridiques autres que le français, dont le néerlandais, sont dispensés de l'obligation de suivre un cours de Lecture de textes juridiques dans une 2^e langue (obligatoire au Bloc 3 - 3 cr.).

En ce cas, les crédits en dispense sont compensés par le cours de Lecture des comptes annuels.

Maîtrise d'une première langue juridique autre que le français

Choisir un cours de droit parmi :

DROI1272-1 *Human Rights Law* (anglais) - Christophe DEPREZ Q2 24 - - 5

Prérequis :

DROI1211-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue anglaise

DROI2350-1 *Bijzondere vraagstukken van de mensenrechten*, Q1 (néerlandais) - Q1 24 - - 5
 Deirdre VAN GRUNDERBEECK

Prérequis :

DROI1212-1 - Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise

Maîtrise d'une seconde langue juridique autre que le français

Choisir un cours de terminologie juridique et analyse de textes parmi :

DROI1211-1 *Terminologie juridique et analyse de textes en langue anglaise* - Q1 24 - - 3

François VAN DER MENSBRUGGHE

Prérequis :

LANG0051-1 - Anglais

DROI1212-1 *Terminologie juridique et analyse de textes en langue néerlandaise* - Q2 24 - - 3

YvesHenri LELEU - Suppl : Bertel DE GROOTE

Prérequis :

LANG0031-1 - Néerlandais

Choisir un cours de pratique d'une seconde langue juridique autre que le français parmi :

LANG9901-1 *Pratique de la langue juridique anglaise* - Frédéric DEPAS, Kevin HEYERES, Caroline HOUGARDY, Estelle OGER, Mercyline Rayola ORODO Q2 - 15 - 2

Prérequis :

LANG0051-1 - Anglais

LANG9903-1 *Pratique de la langue juridique néerlandaise* - Liliane GEHLEN Q1 - 15 - 2

Prérequis :

LANG0031-1 - Néerlandais

Cours obligatoire en cas de dispense du test de Lecture dans une 2e langue juridique

DROI1401-1 *Lecture des comptes annuels* - Wilfried NIESSEN Q2 20 - - 3

Module Mobilité (sélection sur dossier)

Au bloc 3, les étudiants sélectionnés pour le programme Maastricht ne doivent pas suivre le cours de Droit matériel européen et sont dispensés de choisir un cours de droit en langue.

HULG0097-1 *European Union Law : Substantive Law* - - - 7

DROI1265-1 *Travail dirigé en droit matériel européen* - TA - - - 4

Pieter VAN CLEYNENBREUGEL

Choisir 1 cours parmi :

HULG0104-1 *Comparative Government* (anglais) - - - 6

HULG0164-1 *States, Market and European Integration* (anglais) - - - 6

HULG0172-1 *Comparative Contract Law* (anglais) - - - 6

HULG0173-1 *European Tort Law* (anglais) - - - 6

[...] ou un autre cours de droit comparé proposé par le programme du bachelier en droit européen de l'Université de Maastricht sur autorisation du jury.

La Faculté offre aux étudiants de l'option Langues et mobilité la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Université de Gand dans le cadre d'un accord Erasmus Belgica. Le nombre de places étant limité, une sélection est organisée au début de la 2e année durant la première semaine de la rentrée. Les étudiants sélectionnés devront obligatoirement suivre le cours de Terminologie juridique et analyse de textes et le cours de Pratique de la langue juridique organisés en langue néerlandaise.

Remarque : le jury peut accorder une dérogation pour un changement d'option en cours de bachelier ; en ce cas, le diplôme de bachelier en droit est délivré sans option.